



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Comité Régional de la Côte d'Azur

Comité Départemental des Alpes Maritimes

32, Avenue des Cigales 06110 LE CANNET
Téléphones: 06 73 01 03 93 – 06 19 83 20 52
Courriel: jean-Luc.petit0007@orange.fr
Site Internet: ffc-cd-06.fr

**Procès verbal de la réunion du mardi 25 septembre 2012
Au 2 Boulevard Maréchal Juin à Cagnes Sur Mer.**

Membres du bureau présent :

- Jean-Luc PETIT Président
- Jean-Jacques CERETTO Vice Président
- Corinne SEYCHELLES Secrétaire
- Armelle VILCOCQ Secrétaire adjointe
- Pierre HERMAND Gestion matériel
- Patrick DUFOUR Trésorier
- Michel HORVAIS Commission Piste
- Jean-Pierre BRUNI Commission VTT DH

Clubs représentés :

- Olympique Cyclo club Antibes
- Blausasc VTT 06
- BMX Cagnes Sur Mer
- Vélo club Rochevillois
- Didier BARRA
- Union Sportive Pégomas Cyclisme
- Alain MOCCHI
- US Cagnes Sur Mer VVT
- Union Cyclisme de Monaco
- Mimosa Sprint Mandelieu
- Sports et loisirs Vençois

La séance est ouverte à 19h38 par le Président, assiste à cette réunion, André BOLOGNA Président du comité Côte d'Azur.

Ordre du jour :

Approbation du procès verbal de la réunion du 24/07/2012.

PV voté à l'unanimité, à noté la présence d'Alain MOCCHI oublié.

Présentation du BMX Cagnes Sur Mer.

Présentation du club par la présidente, Gaëlle LALAVEE.

A noté, la course caritative : « la Fred KING » ou tous les bénéfiques seront reversé pour l'achat d'un fauteuil de course à assistance électrique à son champion tétraplégique.

Cette course aura lieu le dimanche 25 novembre 2012, début des courses 10h30 avec les trois manches qualificatives, buvettes, animations tout au long de la journée les vététistes sont les bienvenues.

Résultats des courses août/ septembre.

Résultats à consulté sur le site du comité départemental : www.fcc-cd-06.fr.
Concernant, la course de Vence « Le 2^{ème} Grands Prix des Commerçants », le classement est modifié suite à des erreurs d'arbitrage, à propos de licence non conforme de certains coureurs, nouveau classement en ligne sur le site du comité cité ci-dessus.

Déplacement de la sélection cadets pour la finale France

Suite aux cinq manches en France, quatre épreuves sur route et une sur piste, notre sélection est qualifiée pour le final du Championnat de France à Mont Signac en Dordogne à côté de Périgueux ou ils ont fait 5^{ème} sur 28.

Formation des arbitres, novembre 2012.

A noté, le vendredi 2 et le samedi 3 novembre 2012, on retient Pégomas pour le lieu des candidats :

OCCA : Daniel LOUBET, Laurent et Bernard LBOUCQ, Michel HORVAIS

SL Vence : Emile TOSTIVINT

MS Mandelieu : Anne Charlotte BAUSSMEYER

VC Rocheville : Bruno LYONNET et

UC Monaco : Thierry MEYER

A prévoir, les repas au restaurant et une chambre pour le formateur du Var.

Compte rendu de la réception des Champions du 20/09/2012.

Très belle réception, à la hauteur de nos champions : 5 titres de champion de France, 1 titre de champion d'Europe et un titre de champion du Monde, avec la présence de Mr PAUGET du conseil général et adjoint au Maire d'Antibes, le maire d'Antibes, des élus, le président du comités Côte d'Azur FFC André BOLOGNA, le comité des Alpes-Maritimes, des Présidents de Clubs. La cérémonie à eu lieu à Eden Roc, le cocktail et les trophées ont été offert par la ville d'Antibes et le comité des Alpes-Maritimes à prix en charge les fleurs.

Compte rendu de la réunion du comité Côte d'Azur du 18/09/2012.

Mr PETIT et Mr CERETTO se sont rendus à cette réunion. Trois points importants ont été validés.

1^{er} point : concerne l'organisation des calendriers des courses VTT et route.

-Le comité régional envoi un document aux clubs.

-Le club note ses dates de course et renvoi le document au comité régional.

-se suit d'une réunion à Hyères pour ajuster toutes les dates.

-A la fin de la réunion, le calendrier est officiellement valider et envoyer à la préfecture. Une fois le calendrier établi, personne ne pourra ajouter une course, sans suivre le protocole suivant : faire une proposition de date par courrier au comité Côte d'Azur, ce dernier consulte les présidents du comité 06 et 83 et valideront ou pas cette nouvelle date.

Cette procédure permet de chasser les courses sauvages et un meilleur control pour la préfecture.

2^{ème} point : il existe un budget pour chaque commission, 8500 Euros pour le BMX, 8500 Euros pour le VTT et 19 000 Euros pour la route soient un total de 36 000 Euros.

Mr PETIT souhaite pour 2013 de fusionner se budget et de le répartir de la manière suivante :

A la fin de la saison, chaque commission présentent les sommes engagées pour les déplacements et les résultats, suite à ces informations, le bureau directeur du comité Côtes d'Azur définira le budget de chaque commission en fonction du niveau et des pilotes et coureurs qui se déplaceront.

3^{ème} point : au comité Côtes d'Azur, il existe un camion de 7 places et un planning de réservation ou chaque commission peut le réservé en fonction de leurs dates de course pour les sélections

Et dernier point, si Mr BOLOGNA est réélu, Mr PETIT s'occupera de la commission technique.

Dossier d'investissement pour l'achat des systèmes transpondeurs.

Actuellement, deux devis l'un d'un montant de 21000 Euros et le second à 23000 ; Alain MOCCHI propose un troisième prestataire avec un devis de 21000 Euros ; la quantité reste à 300 pièces.

André BOLOGNA suggère de faire une demande de subvention à ASO. Pour 2013 Mr PETIT va faire le nécessaire.

A ce jour, le conseil général est d'accord pour nous aider mais pas la région ; une autre demande de subvention sera établit pour le CNDS et d'éventuels sponsors.

A l'issu des réponses obtenus, on fera le point.

Débriefing des courses.

Une seule course à Vence, André BOLOGNA met à disposition des radios pour les prochaines courses ; on peut les emprunter au comité régional, un chèque de caution sera demander.

Des banderoles, des flammes du comité sont aussi disponible lors des déplacements.

Rubrique de la France cycliste.

En l'absence de Pierre ALONZO les articles doivent être envoyés à Marcel LANGUILLE à l'adresse mail du comité régional : ffc.cotedazur@wanadoo.fr

Courrier du comité.

Un mail reçu d'Olivier PRESSE

Le comité Côtes d'Azur peut-il participer financièrement, aux déplacements de deux espoirs : TRARIEUX Julien et URRUTY Maxime, deux juniors : VINCENSINI Romain et LACOSTE qui sont motivés pour la saison de cyclo cross sur les 3 manches du challenge national la France Cycliste :

-le 14 octobre à Saverne en Alsace

-le 18 novembre à Miramas en Provence

-et le 9 décembre à Pontchâteau dans le Pays de la Loire.

Le comité 06 valide la décision suivante : il prend en charge les frais d'autoroute et d'essence des 4 coureurs sur les trois manches à condition qu'ils participent au championnat de France s'ils sont qualifiés.

Questions diverses.

Mr PETIT a donné son adresse au conseil général et à la préfecture pour acheminé le courrier plus rapidement jusqu'à la prochaine élection du bureau directeur.

Petite aparté concernant l'assemblée général du 06, les personnes souhaitant intégrer le bureau directeur doivent en faire la demande avec lettre recommandé au comité départemental des Alpes-Maritimes.

Armelle VILCOCQ annonce que Jérémy DEFAYE reste cette année à Rocheville.

Patrick DUFOUR demande à chaque commission de lui donné la liste des champions départementaux : le nombre de maillots, coupes et fleurs pour préparer au plus vite les budgets et des commandes groupés.

Question de Pierre HERMAND pour une commande de maillot pour la sélection.

Mr PETIT répond qu'il demande l'inventaire complet du matériel du comité de la on fera le point pour une commande.

Le Président remercie Mr BOLOGNA pour sa présence et Gaëlle LALEVEE pour son accueil suivi du pot de l'amitié offert par le BMX Cagnes sur Mer.

Fin de séance 21h52

Les secrétaires

Corinne SEYCHELLES et Armelle VILCOCCQ

Le président

Jean-Luc PETIT